



Demande de renseignements (DR) Solution de gestion des métadonnées

OBJET DE LA DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS :

Ceci n'est pas un appel d'offres. La présente DR ne conduira pas nécessairement à des mesures d'approvisionnement. Aucun contrat ne découlera de cette activité.

L'Agence du revenu du Canada (ARC) cherche à obtenir une rétroaction de la part de la communauté des fournisseurs sur la disponibilité d'une Solution de gestion des métadonnées. On demande aux fournisseurs de fournir des réponses précises aux questions sur les produits indiquées aux présentes. Les fournisseurs doivent fournir les livres blancs sur les produits s'ils sont disponibles.

L'objectif de la présente demande de renseignements (DR) est de recueillir les renseignements les plus à jour possible de l'industrie sur les différentes Solution de gestion des métadonnées dans la mesure où ils traitent des exigences opérationnelles de l'ARC.

Les principaux objectifs de la demande de renseignements comprennent ceux-ci :

1. Recevoir des réponses de la part de la communauté des fournisseurs au sujet des solutions disponibles.
2. Obtenir une meilleure compréhension des tendances actuelles et futures.
3. Les fournisseurs qui établissent, à l'aide de leur réponse à la RD, la manière dont leur produit ou leurs produits respectent les exigences de la solution peuvent être invités à offrir une démonstration interactive et à indiquer en détail la façon dont leurs solutions respectent les exigences énumérées.

BUT DE LA SOLUTION

La Division de l'intelligence d'affaires et des données (DIAD) à la Direction générale de la stratégie et de l'intégration de l'Agence du revenu du Canada (ARC) est l'organisation de l'Agence responsable de l'Intelligence d'Affaire efficace et efficiente et elle fournit une orientation en matière d'intendance des données dans l'ensemble de l'Agence.

Ce projet est mené en collaboration avec la Division des services des données et de la gestion des technologies (DSDGT), qui fournit des services de gestion de données à l'appui du mandat de l'information technologique (TI) de l'ARC.



Cette demande de renseignements (DR) vise à déterminer s'il y a des fournisseurs qui peuvent offrir une solution de gestion des métadonnées convenable pouvant répondre aux exigences d'entreprise de l'ARC.

Une solution de gestion des métadonnées convenable sera en mesure de saisir toutes les métadonnées opérationnelles et techniques sur les renseignements structurés. Par conséquent, les clients (de la TI et hors de la TI) qui utilisent les données et les métadonnées seront en mesure de choisir la source de données la plus exacte selon l'usage prévu, de la manière la plus efficace.

EXIGENCES DE LA SOLUTION

Introduction

La Division de l'intelligence d'affaires et des données (DIAD) à la Direction générale de la stratégie et de l'intégration de l'Agence du revenu du Canada (ARC) est l'organisation de l'Agence responsable de l'Intelligence d'Affaire efficace et efficiente et elle fournit une orientation en matière d'intendance des données dans l'ensemble de l'Agence.

Ce projet est mené en collaboration avec la Division des services des données et de la gestion des technologies (DSDGT), qui fournit des services de gestion de données à l'appui du mandat de l'information technologique (TI) de l'ARC.

But de la Demande de Renseignement

Cette demande de renseignements (DR) vise à déterminer s'il y a des fournisseurs qui peuvent offrir une solution de gestion des métadonnées convenable pouvant répondre aux exigences d'entreprise de l'ARC.

Une solution de gestion des métadonnées convenable sera en mesure de saisir toutes les métadonnées opérationnelles et techniques sur les renseignements structurés. Par conséquent, les clients (de la TI et hors de la TI) qui utilisent les données et les métadonnées seront en mesure de choisir la source de données la plus exacte selon l'usage prévu, de la manière la plus efficace.

Renseignements généraux

À mesure que l'ARC accomplit des progrès au chapitre d'Intelligence d'Affaire, il est essentiel de saisir de manière exacte le sens et le contexte de chaque élément de donnée (c.-à-d. les métadonnées) que l'on trouve dans les bases de données de l'organisation.



Au fil des années, la technologie informatique a évolué et l'Agence a saisi ainsi les métadonnées dans de nombreux référentiels différents (p. ex., des feuilles de calcul, divers systèmes personnalisés). L'environnement de métadonnées contrôlé (EMC) est le registre ou référentiel central ou principal actuel de l'ARC et sert principalement à consigner les métadonnées techniques, y compris les codes identificateurs de bases de données, les codes identificateurs de tableaux et les codes identificateurs de schémas, de même que des noms et descriptions d'entreprise le cas échéant.

Les utilisateurs de l'entreprise et les secteurs de programme ont déterminé un besoin plus important de comprendre la signification des données d'un point de vue opérationnel afin de les utiliser efficacement, surtout lorsque des techniques d'Intelligence d'Affaire sont utilisées. Le besoin d'entreprise déterminé est de permettre aux intervenants d'accéder à des métadonnées uniformes sur les formulaires opérationnels, les numéros de ligne, les sources législatives, les noms opérationnels et les définitions opérationnelles, dont l'emplacement des données dans les bonnes bases de données. L'ARC a déterminé que l'EMC dans son état actuel ne peut pas répondre aux besoins opérationnels susmentionnés. L'ARC est à la recherche d'une solution de gestion des métadonnées plus convenable.

Aperçu du concept de gestion des métadonnées de l'ARC

Dans le contexte de la gestion des métadonnées de l'ARC, il existe trois concepts importants, soit l'élément de métadonnées, le registre de métadonnées et les référentiels de métadonnées.

Un **élément de métadonnées (EM)** représente un élément dans l'environnement de gestion des métadonnées de l'ARC au sujet duquel l'ARC aimerait conserver des métadonnées. Les éléments de métadonnées contiennent des métadonnées sur les éléments qu'ils représentent.

Voici des exemples d'éléments de métadonnées :

EM	Type d'EM	EM Attribut/métadonnées/case	Métadonnée sur l'EM
Nom de famille	Attribut	Définition	Le nom de famille du client
TBL_001	Tableau	Date de création d'entreprise	2001-02-03
DB_OP_V1	Schéma de base de données	Remarque	Remarque au sujet de cette base de données



Le **registre de métadonnées** est le catalogue dans lequel tous les EM sont définis et liés les uns aux autres. Le registre contiendra des connaissances de l'Agence au sujet de chaque EM utilisé à l'ARC. Le meilleur exemple d'un registre de métadonnées actuel à l'ARC est l'EMC mentionné ci-dessus.

Les **référentiels des métadonnées** sont les sources qui contiennent des métadonnées sur les EM enregistrés dans le registre de métadonnées.

Voici des exemples de référentiels de métadonnées :

- les glossaires d'entreprise (p. ex., feuilles de calcul, pages Web);
- les catalogues de bases de données (p. ex., les bases de données élaborées par l'ARC);
- les modèles de données;
- les fichiers de données (p. ex., les fichiers plats et XML).

Lorsque des référentiels de métadonnées n'existent pas, ou ne sont pas facilement accessibles pour des éléments de métadonnées, le registre de métadonnées de l'ARC peut servir comme référentiel de métadonnées pour de tels éléments de métadonnées.



Annexe A – Questions générales

A.1 – Renseignements généraux	
1.	Quelles sont la méthodologie et l'approche globale de votre société en matière de gestion des métadonnées de données structurées et non structurées?
2.	Quels autres produits et services fournissez-vous qui sont complémentaires à la solution de gestion des métadonnées? (p. ex., parcours des données, produits de collaboration)
3.	Quels sont les modèles d'octroi de licences disponibles pour une solution complète de gestion des métadonnées, y compris les coûts permanents comme l'octroi de licences ou la maintenance et le soutien?
A.2 – Gamme de produits	
4.	Veillez énumérer et décrire toutes les diverses caractéristiques et applications dont se compose votre solution.
5.	Fournissez les exigences de système de votre solution : p. ex., cœurs de processeurs, mémoire RAM, capacité du lecteur de disque dur, version(s) du SE, réseau.
6.	Sur quels SGBD la solution logicielle peut-elle être exploitée?
7.	Décrivez la capacité de votre solution de gestion de métadonnées d'offrir une fonctionnalité et des documents d'interface utilisateur en anglais et en français.
A.3 – Formation, documentation et soutien	
8.	Décrivez les services de formation offerts par votre société (types de formation et de ressources) en ce qui concerne votre solution de gestion de métadonnées.
9.	En général, combien de temps serait-il nécessaire pour qu'un utilisateur devienne autonome dans l'utilisation de la solution?
10.	Décrivez les services de maintenance et de soutien que vous offrez (avant le déploiement, après le déploiement, conseils, soutien après les heures de bureau, soutien sur appel sept jours par semaine et 24 heures par jour) et la façon dont vous les offrez.
11.	Quelles sont les activités et le type et niveau d'expertise requis pour que l'ARC maintienne la solution sur une base continue? (p. ex. administrateur pour le référentiel)

Annexe B – Questions techniques

B.1 – Créer et maintenir des métadonnées	
12.	Décrivez les diverses façons dont un élément de métadonnées peut être enregistré dans la solution logicielle (aussi appelé processus d'enregistrement des métadonnées).
13.	Veillez énumérer les types d'éléments de métadonnées préétablis de la solution logicielle (et leurs attributs, métadonnées et cases) et décrire leur évolutivité, p. ex. éléments de données (nom, définition, commentaires), modèles de données (version, auteur), éléments XML (espace de noms, version).



14.	La solution logicielle permet-elle l'ajout et la gestion de types d'éléments de métadonnées personnalisés? Décrivez la façon dont la solution fait cela.
15.	La solution logicielle permet-elle l'ajout et la gestion d'attributs, de métadonnées et de cases de types d'éléments de métadonnées personnalisés? Décrivez la façon dont la solution fait cela.
16.	Veillez énumérer et décrire les limites de la solution logicielle (p ex., la capacité volumique totale, le nombre d'éléments de métadonnées qui peuvent être enregistrés et gérés, le nombre d'attributs, de métadonnées et de cases par élément de métadonnées, la taille ou la longueur des attributs, des métadonnées et des cases).
B. 2 – Intégration des métadonnées	
17.	Avec quelles SGBD (et sur quelle plate-forme et SE) la solution logicielle est-elle capable d'interagir, dans le but d'extraire automatiquement des renseignements de métadonnées? Décrivez la façon dont cela se fait.
18.	Avec quel logiciel de modélisation de données et/ou référentiels de modèles de données (logiciel privé ou logiciel libre) votre solution logicielle interagit-elle (p. ex., importer et/ou extraire automatiquement des renseignements de métadonnées)? Décrivez la façon dont cela se fait.
19.	Veillez énumérer des logiciels et/ou des référentiels (logiciel privé ou logiciel libre) avec lesquels votre solution logicielle peut interagir et la façon dont elle interagit.
20.	Veillez décrire toutes les autres façons d'importer des métadonnées dans la solution logicielle.
21.	La solution logicielle permet-elle un accès programmé (p. ex., une Interface de programmation d'applications (API)) aux métadonnées gérées par la solution logicielle? Décrivez la façon dont cela se fait.
22.	Décrivez la façon dont la solution logicielle consolide des métadonnées provenant des diverses sources. Par exemple, décrivez la façon dont des métadonnées de bases de données sont liées à des métadonnées de modèles de données, les outils d'extraction, de transformation et de chargement (ETC) et les outils d'établissement de rapports d'Intelligence d'Affaire
B. 3 – Gérer le registre de métadonnées	
23.	La solution logicielle permet-elle un accès fondé sur les rôles et personnalisable aux métadonnées et à la gestion des métadonnées? Décrivez la façon dont cela se fait.
24.	La solution logicielle possède-t-elle des caractéristiques de gestion de soumissions qui peuvent accepter, rejeter, modifier et visionner les soumissions qui ont été effectuées au registre de métadonnées? Décrivez la façon dont cela se fait.
25.	La solution logicielle fournit-elle une interface de gestion de sécurité qui permet le contrôle de l'autorisation et de l'accès aux métadonnées dans le registre de métadonnées? Décrivez la façon dont cela se fait.
26.	La solution logicielle fournit-elle des fonctionnalités de vérification qui effectuent le suivi des modifications apportées au registre? Décrivez la façon dont cela se fait.
27.	La solution logicielle fournit-elle le contrôle des versions des éléments de métadonnées? Décrivez la façon dont cela se fait.
28.	La solution logicielle permet-elle l'application de normes personnalisables aux éléments de métadonnées? (P. ex., abréviations standards, vocabulaires contrôlés, conventions d'attribution de noms, taxonomies) Décrivez la façon dont cela se fait
29.	La solution logicielle peut-elle faire le suivi du parcours d'un élément de métadonnées en aval et en amont? Décrivez la façon dont cela se fait.
30.	Quelles activités de contrôle (p. ex., archivage, sauvegarde et récupération, modifications de configurations, contrôle des versions, etc.) pouvez-vous mettre en place afin de gérer le registre de métadonnées?



B. 4 – Distribuer et livrer des métadonnées	
31.	Décrivez toutes les façons dont la solution peut être utilisée pour accéder aux métadonnées. Il s'agit de l'affichage des métadonnées et/ou de leur exportation à partir de la solution logicielle.
32.	Décrivez la façon dont la solution logicielle peut distribuer des renseignements de métadonnées aux analystes opérationnels et techniques qui pourraient ne pas avoir accès à la solution logicielle.
33.	Les métadonnées peuvent-elles être affichées à l'aide d'un logiciel tiers? Décrivez la façon dont cela se fait.
B. 5 – Interroger, consigner et analyser des métadonnées	
34.	La solution logicielle fournit-elle une fonction de recherche qui permet de rechercher toutes les métadonnées dans le registre de métadonnées? Décrivez la façon dont cela se fait.
35.	La solution logicielle fournit-elle des fonctionnalités d'analyse? Décrivez la façon dont cela se fait.
36.	La solution logicielle permet-elle une évaluation de la qualité des métadonnées? Décrivez la façon dont cela se fait.
37.	La solution logicielle fournit-elle des capacités d'établissement de rapports et leur personnalisation? Décrivez la façon dont cela se fait.
38.	La solution logicielle fournit-elle l'établissement de rapports sur les répercussions en fonction du parcours de données et de la provenance des données? Décrivez la façon dont cela se fait.



Glossaire des termes et des acronymes

Terme ou acronyme	Description
API	Interface de programmation d'applications
ARC	Agence du revenu du Canada
DIAD	Division de l'intelligence d'affaires et des données (DGSi)
DIASD	Direction de l'intelligence d'affaires, de la statistique et des données (DGSi)
DGI	Direction générale de l'informatique
DGSi	Direction générale de la stratégie et de l'intégration
DR	Demande de renseignements
EM	Élément de métadonnées
EMG	Environnement de métadonnées gérées
ETC	Extraire, transformation et chargement
SDGT	Services des données et de gestion des technologies (DGI)
SE	Système d'exploitation
SGBD	Système de gestion de bases de données
TI	Technologie de l'information
XML	Langage de balisage extensible

SÉANCES INTERACTIVES DE PRÉSENTATION

L'ARC peut, à sa seule discrétion, tenir des réunions avec les fournisseurs intéressés qui ont clairement répondu aux exigences de la solution dans leurs réponses. C'est pour leur donner l'occasion d'un suivi des réponses écrites qu'ils ont fournies et aussi de présenter et d'expliquer les capacités de leur solution relativement à la présente DR.

Il se peut que l'on communique avec les fournisseurs intéressés dans les six semaines suivant la date de fermeture de la DR pour fixer la date de la présentation. Un ordre de jour sera envoyé aux fournisseurs intéressés qui auront été invités. Des questions précises ou des points d'intérêts à traiter pendant la séance peuvent être fournis et seront fondés sur les réponses reçues.

La démonstration sur place aura lieu dans la région de la capitale nationale. Le lieu, la date et l'heure exacts seront indiqués dans l'ordre du jour envoyé aux invités. Cependant, à aucun moment, la séance ne dépassera 2 heures. On demandera également aux fournisseurs intéressés de fournir une version électronique de leur présentation après la séance de présentation.



Les séances avec les fournisseurs intéressés doivent porter sur les aspects pertinents aux objectifs principaux énoncés dans la présente DR. Par conséquent, les représentants qui participent à la séance doivent comprendre des experts en la matière dans les domaines concernés pour pouvoir répondre adéquatement aux questions pendant la séance.

RÉPONSES ET DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS :

Nous recommandons aux fournisseurs intéressés d'indiquer clairement les parties de leur réponse qui sont confidentielles. La confidentialité de la réponse de chaque fournisseur sera protégée. En raison de la nature d'une DR, les fournisseurs intéressés doivent savoir qu'on pourrait se fonder sur certaines parties de leurs réponses (qui n'ont pas été désignées comme confidentielles) pour les demandes de proposition (DDP) à venir, si et quand l'ARC envisage de lancer un processus d'approvisionnement.

Les renseignements fournis en réponse à la présente DR ne seront communiqués qu'aux personnes autorisées à participer à ce processus.

Les réponses à la présente DR ne seront pas utilisées aux fins de préqualification et ne pourront en aucun cas restreindre la participation aux processus d'approvisionnement futurs (p. ex. une DDP). Les réponses ne seront pas évaluées de façon officielle.

L'ARC ne remboursera aucune dépense engagée pour la préparation des réponses et la participation aux séances de présentations liées à la présente DR.

Le fournisseur doit indiquer le nom, l'adresse de courriel et le numéro de téléphone d'une personne-ressource lorsqu'il présente sa réponse.

Au cas où une réponse ne serait pas suffisamment claire, l'ARC se réserve le droit de demander des renseignements supplémentaires à sa seule discrétion.

Les fournisseurs intéressés sont invités à envoyer leurs réponses d'ici le vendredi 8 novembre 2013, à 14 h, heure normale de l'Est. L'examen des réponses commencera après la date et l'heure susmentionnées. Les réponses reçues après cette date peuvent ne pas être examinées.

Les soumissions électroniques sont préférables.

On demande aux fournisseurs d'envoyer leur réponse à la présente demande d'information à l'aide du numéro de télécopieur, de l'adresse électronique ou de



l'adresse postale ci-dessous :

Agence du revenu du Canada
Division de la passation des marchés
Section de la TI distribuée
250, rue Albert, pièce 8088
Ottawa (Ontario) K1A 0L5
À l'attention de Judy Bonacci
N° de téléphone : 613-948-2454
Numéro de télécopieur : 613-957-6655
Courriel : judy.bonacci@cra-arc.gc.ca

Pour les réponses délivrées par porteur ou messenger, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 15 h, veuillez communiquer avec Judy Bonacci afin de fixer une heure de dépôt.

Seules les demandes de renseignements pour clarifier les questions posées ou les commentaires demandés recevront une réponse par rapport à la présente demande d'information.

Pour toutes les demandes de renseignements, veuillez envoyer un courriel à l'attention de Henrique Carrera à l'adresse judy.bonacci@cra-arc.gc.ca ou composer le 613-948-2454.